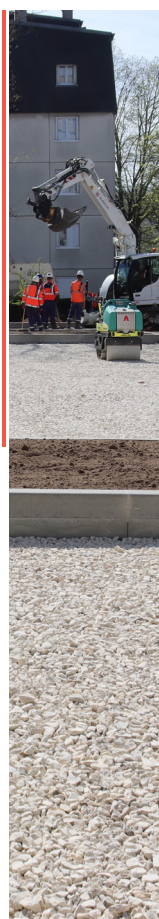
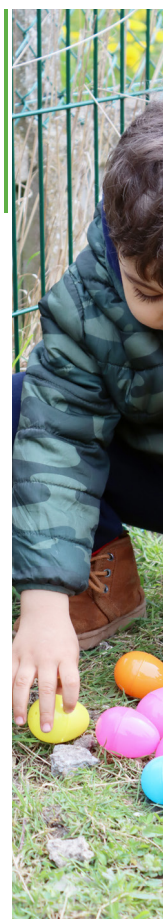
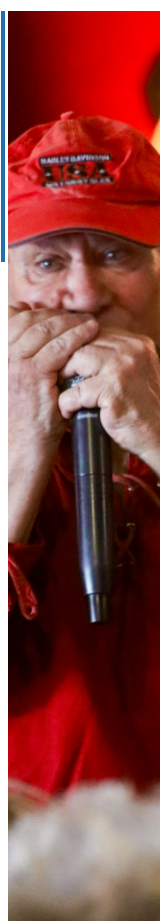


NOGENT

le mag'



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - #265 - MAI 2025

WWW.NOSENTSUROISE.FR



VILLE DE

Nogent
sur-Oise



P. 14

55 ans de jumelage
et d'amitié avec
Gersthofen



P. 08

Dossier : Un budget
équilibré et maîtrisé



P. 12

Zoom sur les
améliorations du cadre
de vie prévues en 2025

GRANDIR . S'OUVRIRE . TRANSMETTRE

ÉDITORIAL



Chers concitoyens,

Des travaux permis par le retour des beaux jours vont venir rythmer ces prochains mois.

En premier lieu, entre le début du mois de mai et la fin du mois de juillet, des travaux importants d'entretien de nos voiries et de nos réseaux vont perturber les conditions de circulation dans notre ville. Un dossier d'information leur est consacré dans ce magazine municipal. Vous trouverez les secteurs concernés ainsi que les dates prévisionnelles de réalisation dans un plan récapitulatif.

La perturbation principale concernera le tronçon : Rond-point du Château des Rochers - Avenue du 8 Mai 1945 jusqu'à l'intersection avec la rue du général de Gaulle. **Attention ! L'avenue du 8 Mai sera entièrement fermée à la circulation du 12 mai au 31 juillet 2025 !** Cette fermeture est nécessaire afin que les entreprises retenues par l'ACSO (nous sommes sûr de la voirie communautaire) puissent effectuer au mieux les travaux de réfection des réseaux qui n'ont pas été redimensionnés depuis 50 ans ainsi que les tapis d'enrobés et une nouvelle desserte des équipements publics du secteur. Deux déviations majeures seront mises en place (tracé vert sur le plan) ; les lieux de collecte des ordures ménagères ; certains arrêts de bus seront provisoirement supprimés et d'autres légèrement déplacés.

Nous avons bien conscience que les travaux sur cet axe majeur de la ville vont entraîner des perturbations importantes et des contrariétés supplémentaires dans vos vies quotidiennes. Ils sont cependant nécessaires et contribueront à un fonctionnement optimal des installations publiques au service de tous. C'est pourquoi nous en appelons à votre compréhension et ... à votre patience dans les moments difficiles !

En mai, Nogent-sur-Oise fêtera avec plaisir les 55 ans de jumelage avec la ville allemande de Gersthofen. Une belle histoire de coopération et d'amitié européenne, nourrie par des échanges culturels et citoyens.

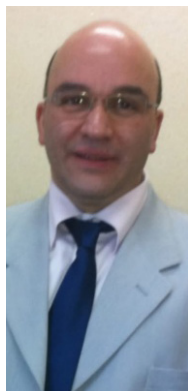
À cette occasion, plusieurs inaugurations viendront marquer cet anniversaire : la dénomination du groupe scolaire Claude Brunet, pour honorer la mémoire de notre maire honoraire qui était engagé pour l'éducation au sein du département de l'Oise ; le marais Monroy – parc nature, nouvel espace de biodiversité ouvert à tous ; **et enfin l'Arbre de Mai, symbole des jumelages, qui est installé dans le parc de l'Hôtel de Ville. À ce titre nous vous invitons le samedi 31 mai à 9h30 pour découvrir ce nouveau symbole qui représente l'amitié tissée avec toutes nos villes jumelles.**

Bien à vous,

Jean-François Dardenne
Maire de Nogent-sur-Oise

UNE BELLE HISTOIRE
**DE COOPÉRATION ET
D'AMITIÉ EUROPÉENNE**

HOMMAGE À...



Abdenour Boudour / 1964-2025

C'est avec une profonde tristesse que nous vous informons du décès de Monsieur Abdenour Boudour, survenu le lundi 14 avril 2025, des suites d'une longue maladie.

Abdenour avait rejoint la Ville de Nogent-sur-Oise le 17 avril 2017, dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi au sein du Centre de Supervision Urbaine.

Le 30 avril 2019, il avait intégré le Pôle administratif de la Police Municipale, où il a été nommé stagiaire au grade d'Adjoint Administratif à compter du 1^{er} juillet 2019. Il a été titularisé dans ses fonctions le 1^{er} juillet 2020.

Abdenour a poursuivi son parcours professionnel au Pôle accueil de la Police Municipale, où il s'est toujours investi

avec sérieux et bienveillance.

Nous garderons de lui le souvenir d'un collègue discret, engagé et apprécié de tous.

Pour celles et ceux qui souhaitent adresser un message de condoléances à sa famille, vous pouvez le faire à l'adresse suivante :

boudourtoufic@gmail.com
ou 06 17 04 40 44 (Toufic)

SOMMAIRE

NOGENT EN IMAGES

- 04 Le printemps des poètes
- 05 Hauts-de-France propres
- 06 Grandir et mieux vivre avec les écrans
- 06 Concert de Freddy Della
- 07 Une journée à la ferme : spéciale printemps

BUDGET

- 08 Un budget équilibré et maîtrisé
- 12 Zoom sur les améliorations du cadre de vie prévues en 2025 ou en cours de réalisation

QUALITÉ DE VIE

- 13 Des travaux de voiries dans chaque secteur de Nogent

D'HIER À AUJOURD'HUI

- 18 55 ans de jumelage et d'amitié avec Gersthofen

SE DIVERTIR

- 24 Célébration de la semaine olympique et paralympique
La compagnie de tir à l'arc à l'honneur
- 25 Nogent Legend Festival
Invitez vos voisins
Les coups de cœur de la Médiathèque
- 26 Vincent Guillier, typographe passionné

À TOUT ÂGE

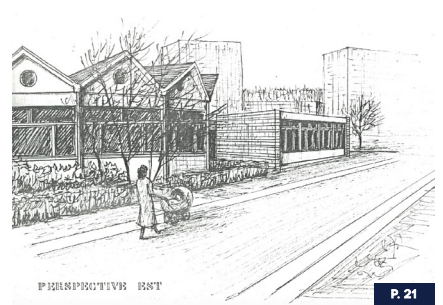
- 27 Remise des livres dans les écoles
Nouvelle restauration scolaire pour l'école Claude Brunet
Initiation à la langue des signes avec l'Université des Enfants
- 28 Salon de la deuxième jeunesse
Ogénie, un site pour le lien social des seniors
Plan canicule
- 29 La santé mentale, un enjeu majeur pour le CCAS
Inscription pour la sortie déjeuner cabaret

VIE CITOYENNE

- 30 Nicolas Promsy, nouveau Maire-Adjoint
Entretien de l'état de son trottoir
- 31 Les concours de plaidoiries
La caserne de pompiers recrute...
Vérifier sa situation électorale
- 32 Conseil Municipal du 16 décembre 2024
- 33 Tribunes d'expression
- 34 Les 3 frères Mimene ouvrent une boulangerie
Une nouvelle clinique vétérinaire

AGENDA

- 34 Agendas de mai et juin 2025
L'UNRPA vous propose...



P. 21



P. 12



P. 13



GRANDIR · S'OUVRIR · TRANSMETTRE

NOGENT LE MAG N°265 – MAI 2025
MAGAZINE OFFICIEL DE LA VILLE DE NOGENT-SUR-OISE

Directeur de la publication : Jean-François Dardenne
Direction communication : Carolyn Lor
Rédaction : Carolyn Lor, Guillaume Lesoin et David Cuissard
Relecture et corrections : Valérie Lefèvre
Conception graphique : David Cuissard
Photographies : Olivier Duflo sauf mentions
Édition et impression : Imprimerie RAS
Distribution : Danièle Mangili
Dépôt légal à parution
Tirage : 10 000 exemplaires



+ Retrouvez d'autres infos sur www.nogentsuroise.fr

#NOGENTSUROISE f | X | @ | v | d

LE PRINTEMPS DES POÈTES ET LA FÊTE DE NOROUZ

Samedi 22 mars
Médiathèque





HAUTS-DE-FRANCE PROPRES

15 et 16 mars 2025
Dans toute la Ville



✚ Retrouvez d'autres retours en images sur www.nogentsuroise.fr

#NOGENTSUIROISE     



GRANDIR ET MIEUX VIVRE AVEC LES ÉCRANS

Samedi 15 mars
Marché Couvert



CONCERT DE FREDDY DELLA

Dimanche 30 mars
Espace Culturel du Château des Rochers



UNE JOURNÉE À LA FERME SPÉCIALE PRINTEMPS

Mercredi 16 avril
Ferme Pédagogique



UN BUDGET ÉQUILBRÉ ET MAÎTRISÉ

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 6 mars dernier. Il a ensuite été présenté à l'Assemblée Communale le 24 mars qui regroupe le Conseil Municipal et le Conseil de Coopération Citoyenne.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. La section fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des actions municipales, incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville. La section d'investissement repose sur des projets à moyen et long terme et contribue à l'accroissement du patrimoine communal. Elle permet aussi de constater les subventions que la commune obtient de ses partenaires financiers (Europe, État, Région, Département). Ce budget a été voté le 31 mars par le Conseil Municipal.



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire. Il est adopté au vu du compte de gestion permettant de vérifier l'exactitude des opérations comptables réalisées.

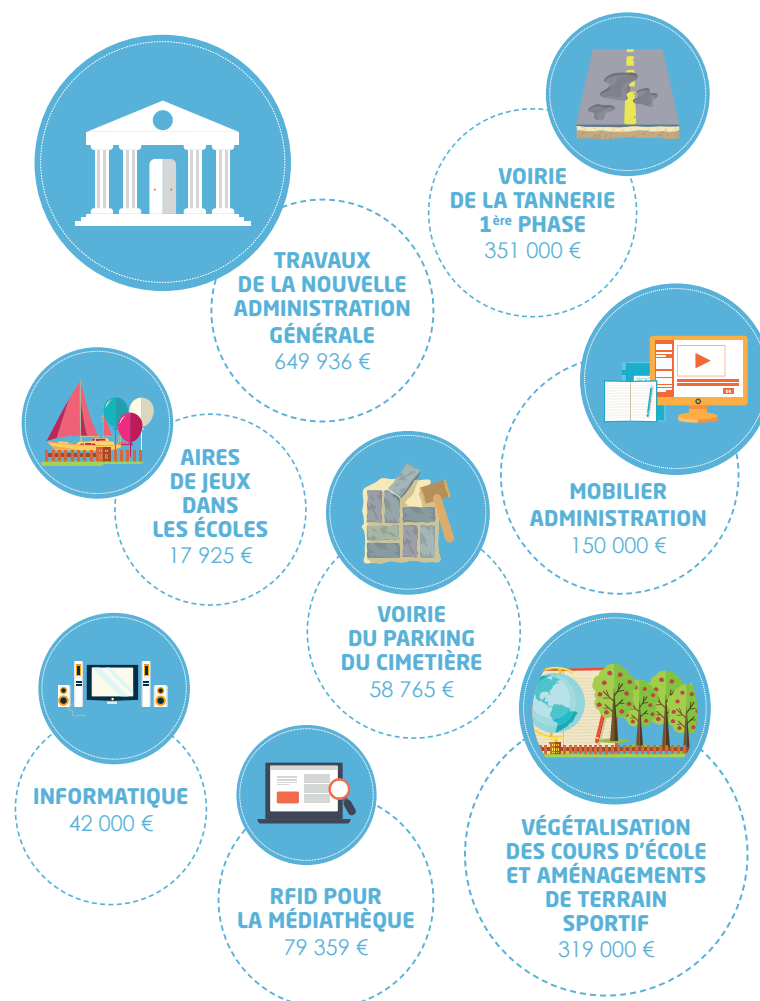
	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
RECETTES	32 104 461,48 €	8 229 563,93 €
DÉPENSES	30 067 842,82 €	4 726 223,63 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	+ 2 036 618,66 €	+ 3 503 340,30 €

L'INVESTISSEMENT RÉALISÉ EN 2024

Le total de l'investissement réalisé en 2024 s'élève à 4 726 223,63€.

Près de la moitié correspond aux emprunts et dettes assimilées : 2 022 208,71 €. Le montant des investissements par services en 2024 s'élève à 2 611 097 €.

Les engagements pour l'essentiel se déclinent ainsi :





LES RATIOS 2024

POUR ÉVALUER LA SANTÉ FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ

Nombre d'habitants à Nogent-sur-Oise au 1^{er} janvier 2024 : 21 933

Informations Financières - Ratios		Valeurs 2023	Moyennes nationales de la strate*
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population [R1]	1 230,96 €/hab.	1 299 €/hab.
2	Recettes réelles de fonctionnement/population [R3]	1 416,82 €/hab.	1 494 €/hab.
3	Dépenses d'équipement brut/population [R4]	272,12 €/hab.	344 €/hab.
4	Encours de dette/population [R5]	945,57 €/hab.	1 600 €/hab.
5	DGF/population [R6]	133,73 €/hab.	198 €/hab.
6	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement [R7]	70,11 %	61,60 %
7	Dépenses de fonct. et remb. Dette en capital/recettes réelles de fonctionnement [R9]	93,43 %	93,60 %
8	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement [R10]	19,21 %	23,10 %
9	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement [R11]	66,74 %	67,40 %
10	Épargne brute/Recettes réelles de fonctionnement	13,12 %	17,40 %

*source : DGCL 2022



DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 AU BUDGET PRIMITIF 2025



Pour 2025, les résultats à reporter sont les suivants :

Un **excédent** de Fonctionnement de + 2 672 415,71 €
Un **déficit** d'Investissement de - 1 270 574,90 €

Une **affectation** de 1 290 863,78 € de la section fonctionnement à la section investissement

LE BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante, soit le Conseil Municipal, avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile 2025.

Afin d'assurer sa capacité et son autonomie financière, la municipalité entend continuer sa politique de gestion rigoureuse, ambitieuse et exigeante afin d'asseoir sa politique d'investissement, de réhabilitation du patrimoine, d'exemplarité en matière d'environnement et d'amélioration permanente dans l'accueil des usagers.

Pour permettre de maintenir une trajectoire financière saine et responsable, la Ville a construit un budget qui permet de :

- dégager une marge d'autofinancement ;
- réduire le ratio d'endettement ;
- stabiliser ses dépenses ;
- contenir la progression de la masse salariale.

MAINTENIR UNE
TRAJECTOIRE
FINANCIÈRE SAIN
ET RESPONSABLE
TOUT EN
**PRENANT SOIN
DE NOTRE CADRE
DE VIE ET DES
GÉNÉRATIONS
FUTURES**

BUDGET GÉNÉRAL 2025

41 406 661 €

SECTION FONCTIONNEMENT

32 998 115 €



PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



58%

CHARGES DE PERSONNEL



CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

19%



12%

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

SECTION INVESTISSEMENT

8 408 546 €



PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



19%

AMÉNAGEMENT DE VOIRIE, ÉCLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION



19%

RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX



19%

PROJETS D'URBANISME



8%

VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE

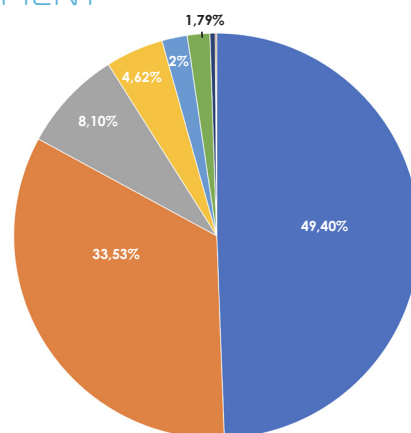


4%

PROJET DE LA MÉDIATHÈQUE

LE BUDGET PRIMITIF 2025 : RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- **IMPÔTS ET TAXES** - 49,40%
- **DOTATIONS ET SUBVENTIONS** - 33,53%
- **EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ** - 8,10%
- **PRODUITS DES SERVICES** - 4,62%
- **ATTÉNUATIONS DES CHARGES** - 2,02%
- **AUTRES PRODUITS** - 1,79%
- **OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS** - 0,42%
- **PRODUITS EXCEPTIONNELS** - 0,12%



FISCALITÉ 2025 : MAINTIEN DES TAUX COMMUNAUX

Pour 2025, la Ville a choisi de maintenir ses taux communaux comme ceux de 2024. Rappelons qu'en 2024 une baisse des taux de la fiscalité avait été votée pour compenser l'instauration de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) dans la fiscalité de l'ACSO, ce qui avait eu un impact sur la fiscalité des Nogentais.

Comme chaque année, les bases de fiscalité (valeurs locatives) sont modifiées à la hausse suite aux décisions gouvernementales prises dans le cadre de la loi de Finances 2025, sur la base d'une inflation annuelle issue de 2024, estimée à +3,9 %.

**MAINTIEN
DES TAUX DE
LA FISCALITÉ**
POUR NE PAS
IMPACTER
DAVANTAGE LES
RESSOURCES DES
MÉNAGES

POUR 2025, LES TAUX VOTÉS SONT :

- TAXE FONCIÈRE BATIE : 54,79 %
- TAXE FONCIÈRE NON BÂTIES (TFNB) : 55,64 %
- TAXE D'HABITATION
(RÉSIDENCE SECONDAIRE) : 15,06 %



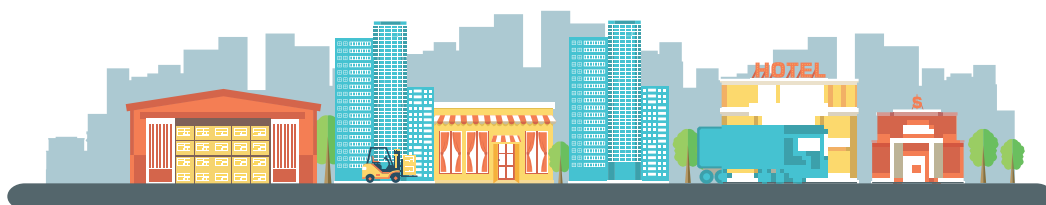
STRUCTURE DE LA DETTE

L'endettement au 1^{er} janvier 2025 est de 18 650 092,32 €.

Pour répondre aux besoins d'investissement 2025, la Ville ne souhaite pas contracter de nouvel emprunt en 2025.

Au regard de la charte de bonne conduite en matière d'emprunt des collectivités territoriales dite « Charte Gissler » (qui mesure les risques liés à la structure de la dette), l'encours de la dette de Nogent-sur-Oise est

en risque très faible pour 99,47 %, le reste de l'encours étant positionné en risque faible.



ZOOM SUR LES AMÉLIORATIONS DU CADRE DE VIE PRÉVUES EN 2025 OU EN COURS DE RÉALISATION

ESPACES DE JEUX DANS LES QUARTIERS

Création de 2 City Stade
et aires de jeux.



CRÉATION DE 2 TERRAINS DE PADEL

Complexe sportif Georges Lenne



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Poursuite de la transition
éclairagiste. Mise en place de
1 300 points lumineux en LEDs.



RÉFECTION DE VOIRIES

Réfection du quartier
de la Tannerie
(2^{ème} phase)



RÉFECTION DE VOIRIES

Création du parking
Schweitzer Ambroise Paré



ÉTUDES

Groupe scolaire Carnot



RÉNOVATION DE BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Médiathèque / Espace Culturel du Château des Rochers / Marché Couvert / Écoles / Église de Nogent

DES TRAVAUX DE VOIRIES DANS CHAQUE SECTEUR DE NOGENT

Dans les mois à venir, plusieurs chantiers de voirie vont être engagés dans différents quartiers de la ville. **L'intervention la plus importante concernera l'avenue du 8 Mai 1945, où la circulation sera totalement interrompue de mai à juillet.**

Ce chantier, piloté par l'Agglomération Creil Sud Oise, entraînera la mise en place de déviations.

Retrouvez dans ce dossier toutes les informations utiles sur les secteurs concernés et les aménagements prévus.



Travaux

LES IMPORTANTS TRAVAUX DE VOIRIE ENTRE MAI ET OCTOBRE 2025





* Dates prévisionnelles

Travaux

LA PRÉSERVATION DE L'EAU, UNE PRIORITÉ POUR L'AGGLOMÉRATION

Pour préserver la ressource en eau, l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) a engagé un plan de modernisation de ses canalisations d'eaux (potable, pluviales et assainissement). Un vaste projet qui mobilise les équipes du service eau-assainissement, et témoigne de l'engagement fort de l'ACSO en faveur d'une gestion responsable de l'eau. Après la rue de la République à Creil, l'Agglomération poursuit ses efforts avec des travaux à Nogent-sur-Oise. Ainsi, afin de lutter contre le vieillissement du réseau de canalisations – en place depuis de plus de 50 ans - l'Agglomération Creil Sud Oise engage une réhabilitation des canalisations avenue du 8 mai 1945. Ce nouveau chantier a pour but d'offrir un service de qualité aux habitants, tout en renforçant la performance du réseau. L'occasion aussi de réaliser la réfection de la voirie. On vous explique tout ! Les travaux se déroulent par phases du 28 avril à fin juillet.

AVENUE DU 8 MAI 1945 - DES TRAVAUX EN PLUSIEURS PHASES



PHASE 1

28 AVRIL > 9 MAI

MISE AUX NORMES PMR DES ARRÊTS DE BUS BRANLY

L'ACSO met aux normes PMR les 2 arrêts de bus «Branly». Il s'agit de rehausser les quais pour faciliter l'accès aux fauteuils roulants et aux poussettes. Des bandes de guidage pour les mal-voyants ou non-voyants seront également installées. Pour renforcer la sécurité des usagers, des bordures à relief seront mises en place. Les formes de pentes des trottoirs seront modifiées pour un accès plus aisé.

Infos à retenir

- Travaux réalisés **de jour**
- **Circulation en alternat** pour une gêne du trafic limitée
- **Des arrêts de bus provisoires** à proximité immédiate
- **Pas de modification des horaires** de passages habituels
- Des **places de parking temporairement inaccessibles**



PHASE 2

12 MAI > FIN JUILLET

TRAVAUX SUR LES CANALISATIONS - 2 CHANTIERS EN SIMULTANÉ

L'ACSO réalise des travaux afin de remplacer, de rénover ou de renforcer le réseau de canalisations d'eau potable, d'eaux pluviales et d'assainissement.

L'objectif est de prévenir les fuites et les casses et d'adapter le dimensionnement du réseau aux besoins actuels.

Les travaux se dérouleront en 2 chantiers simultanés, 1 situé entre le rond-point des Rochers et la rue Désiré Veret et 1 autre entre la rue de la Paix et la rue du Général de Gaulle. Pendant que l'entreprise travaillant sur le réseau d'assainissement sera sur un chantier, l'entreprise travaillant sur l'eau potable sera sur l'autre chantier. Ces chantiers simultanés permettent de réduire la durée des travaux et des désagréments pour les usagers.

Infos à retenir

- Travaux réalisés **de jour**
- **Circulation en alternat** entre le rond-point des Rochers et le Boulevard Edouard Branly

Attention déviation !

Avenue fermée à la circulation

entre les rues de la Paix et Lucie Aubrac

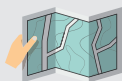
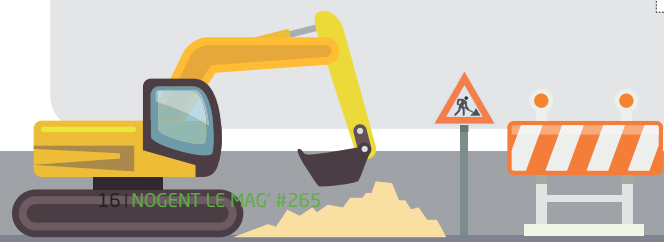
Maintien du circuit classique de la ligne de bus urbaine B

Modification des circuits des lignes de bus C1, C2

et de la ligne de bus scolaires S3

Modification des lignes de bus interurbaines

- **Accès riverains** maintenus
- Des **coupures d'eaux ponctuelles** seront à prévoir. Les habitants recevront une information 48 heures en amont
- Le **parking situé à l'angle de la rue Schweitzer et de la rue du 8 mai 1945** sera réservé pour la base vie des entreprises et le stockage des matériaux.



Voir plan des déviations et des arrêts de bus provisoires sur la page précédente





PHASE 3

● FIN JUILLET

RÉFECTION DE LA VOIRIE ET AMÉNAGEMENT D'UN DÉPOSE MINUTE

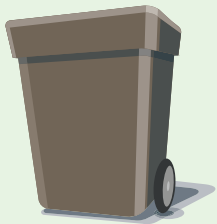
Pour finaliser le chantier, l'ACSO va procéder au rabotage de la couche de roulement et son renouvellement, sur l'avenue du 8 mai, du giratoire des Rochers jusqu'à la rue du Général de Gaulle.

L'ACSO aménagera également un dépose minute à proximité du collège Marcel Callo. Ces travaux sont destinés à fluidifier le trafic aux horaires scolaires. Le dépose-minute sera situé au 38 de l'avenue du 8 mai 1945.

Le planning de cette intervention sera consolidé et communiqué en fonction de l'avancement des travaux des réseaux.

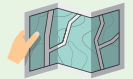
Infos à retenir

- La déviation sera maintenue
- L'accès aux riverains maintenu **sauf** durant le passage de l'atelier de pose d'enrobés



ET LA COLLECTE DES DÉCHETS PENDANT LES TRAVAUX ?

- La collecte des déchets verts ainsi que des encombrants sera suspendue.
- La collecte des ordures ménagères et du tri sera maintenue pendant les travaux.
- Ponctuellement, des points de collecte seront mis en place pour les secteurs qui ne pourront pas être accessibles aux camions de collecte. Voir plan page précédente.



Les travaux en chiffres



15 mètres
de canalisations
d'eau potable



440 mètres
de canalisations
d'assainissement

50 ans

Remplacement de
canalisations de plus
de **50 ans**



2 entreprises
pour les travaux
sur les canalisations
(1 pour l'eau potable
+ 1 assainissement)



1 entreprise pour les
travaux sur les quais de
bus, le dépose minute et
la voirie

350 000 €

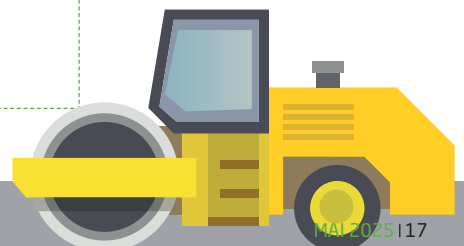
pour les travaux de voirie, de
dépose minute et de mise au
norme PMR des arrêts Branly

863 000 €

pour les travaux sur les
réseaux

Pour suivre l'actualité du
chantier, rendez-vous
sur le site internet de
l'Agglomération Creil Sud
Oise creilsudoise.fr ou
celui de Nogent-sur-Oise
nogentsuroise.fr.

**Soyez vigilant à l'approche
du chantier** et privilégiez
d'autres axes de circulation
pour vos déplacements.



55 ANS DE JUMELAGE ET D'AMITITÉ AVEC GERSTHOFEN

55 ans que les liens d'amitié entre Nogent-sur-Oise et Gersthofen permettent aux deux villes de multiplier les échanges de jeunes, les visites de délégation et la coopération au-delà des frontières. En mai 1970, les deux villes lient leur futur en signant le serment de jumelage à Nogent-sur-Oise. La Ville de Nogent-sur-Oise avait prévu de fêter le 50^e anniversaire de jumelage en 2020 mais la pandémie de la Covid-19 a stoppé cet élan festif et international. Cette année, les 55 ans de jumelage seront largement mis à l'honneur à l'occasion d'un week-end spécial à Nogent-sur-Oise du 29 mai au 2 juin.

Aux origines

1968

La correspondance datant du 5 décembre 1968 entre le maire de Nogent-sur-Oise, M. Lenne et le maire de Gersthofen, ainsi que les délibérations du Conseil Municipal du 6 décembre 1968 et des 4 avril et 18 juillet 1969 mettent en lumière le désir de jumeler les deux villes et de travailler en coopération.

Extraits de la correspondance entre M. Lenne et le Maire de Gersthofen

"Depuis quelques années, je recherche un Jumelage qui permette un mélange d'idées, une meilleure connaissance des hommes et un échange permanent de jeunes. (...) Je pense personnellement que nous n'obtiendrons pas une similitude absolue, mais qu'à première vue Gersthofen se rapproche beaucoup de ce que nous sommes : ville semi-résidentielle dans une agglomération industrielle, grande banlieue, municipalité à caractère centriste, vie communautaire conservée, expansion en cours..."

AVRIL
1969

Première délégation nogentaise à Gersthofen.

10 MAI
1969

Première délégation de Gersthofen à Nogent-sur-Oise.

7 JUIN
1969

Signature du serment de jumelage à Gersthofen entre le maire de Gersthofen, M. Karl Weiss et M. Georges Lenne dans le cadre du millénaire de Gersthofen.

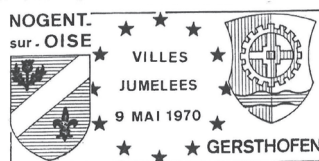
9 MAI
1970

Signature à Nogent-sur-Oise le 9 mai entre les 2 maires dans le gymnase de l'Obier (inauguré le même jour que le groupe scolaire de l'Obier).



Présentation du Serment de Jumelage

(Photo LE PARISIEN LIBERE)



1972

Semaine française organisée à Gersthofen : venue des nogentais du 13 au 16 octobre.

1973

Voyage de jeunes nogentais (de 12 à 21 ans) à Gersthofen du 12 au 22 avril et des gersthofers à Nogent-sur-Oise du 23 au 29 avril. Venue du groupe musical de Gersthofen «Schwabische Blaserbuben» du 5 au 6 mai lors de la kermesse nogentaise. Plantation d'un platane dans le Parc.



Une longue amitié

1975

Anniversaire des 5 ans de jumelage entre les deux villes.

CINQ ANNEES de JUMELAGE... ...CINQ ANNEES d'ECHANGES et d'AMITIE

« Ce que j'ai le plus apprécié, c'est leur amitié pour nous, leur générosité, la sympathie des têtes de la Maison. J'ai eu l'impression d'être, non pas une étrangère, mais une amie de la famille, comme depuis toujours... »
Ces quelques lignes sont extraites d'un compte rendu écrit par une jeune lycéenne à son retour de GERSTHOFEN.

o o o

Elle y est allée pour la première fois à Pâques, en même temps que 45 autres collègues du lycée et quelques accompagnateurs. Le groupe a séjourné pendant une semaine dans la ville sœur. Le programme qui avait été mis sur pied par les membres du club GERSTHOFEN-NOGENT était une part importante à la vie familiale. Il permettait également des activités variées parmi lesquelles : rencontres entre jeunes, compétitions sportives, visites de la ville d'AUGSBURG et du DEUTSCHES MUSEUM à MUNICH.

o o o

Du 1^{er} au 4 mai, cent cinquante Gersthofener sont venus à NOGENT pour célébrer avec nous le cinquième anniversaire du jumelage. Le Maire de GERSTHOFEN et la délégation municipale étaient accompagnés par des représentants des Sapeurs-Pompiers, des anciens combattants, des footballeurs, la société de musique « Der Spielmannszug » et les groupes folkloriques « TRACHTENGEBIRG » et « LECHANA ».

Ces derniers, ainsi que la musique, se sont produits à différentes reprises. Le samedi, en matinée et en soirée.

Le dimanche, ils ont naturellement participé à la cavalcade à travers les rues de la ville.

Du 8 au 11 mai, trente sept nogentais, adultes de tous âges, ont séjourné à GERSTHOFEN. Ils y ont retrouvé leurs amis des jours précédents ou des amis de plus longue date. Une excursion à MUNICH et la visite de l'usine HOECHST avaient été programmées à leur intention.

o o o

Enfin du 19 au 20 mai, quarante cinq jeunes gens de 15-18 ans sont venus à NOGENT pendant leurs vacances scolaires de Pentecôte. Ils ont eu plaisir à revoir leurs camarades, ont disputé des épreuves sportives (natation, football, ping-pong), visité PARIS et fait un voyage à NORDHAUSEN. Certains d'entre eux sont même allés au C.E.S. ou au Lycée le samedi matin.

Comme leurs aînés, ils sont repartis enthousiasmés par l'accueil qui leur avait été réservé.

o o o

Les rencontres à NOGENT n'ont été possibles qu'avec le concours des membres de l'association, de tous les amis et des sociétés locales. Nous les remercions d'avoir reçu généreusement, sans se soucier par trop des difficultés de langage, ou d'avoir contribué de différentes manières aux réceptions ou aux échanges.

Nous associons à ces remerciements, la Municipalité de NOGENT à laquelle nous ne faisons jamais appel en vain.

o o o

Il nous reste à créer, sans cesse, de nouveaux liens d'amitié entre les habitants des deux villes sœurs.

1980

Anniversaire des 10 ans de jumelage entre Nogent et Gersthofen.



Photo G. Dubois

1983

Après 7 ans à la présidence de l'Association Nogent-Gersthofen et un investissement important au service de ces échanges internationaux, Claude Brunet ne renouvelle pas son mandat de président de l'Association, et devient cette année là Maire de Nogent-sur-Oise. Attaché à cette coopération avec la ville allemande, il continue les actions et les échanges avec Gersthofen en tant que maire.

1985

Tout comme Claude Brunet a succédé à Georges Lenne à Nogent-sur-Oise, le maire allemand qui avait signé le serment de jumelage Karl Weiss, a été remplacé par M. Deffner. À l'occasion du 15^e anniversaire de jumelage, anciens maires et nouveaux maires se retrouvent.



SAMEDI 3 MAI 1975

Fêtes du 5^e Anniversaire du Jumelage

Sous la Présidence de

- Monsieur l'Ambassadeur de la R.F.A. à Paris
- Monsieur le Ministre de l'Éducation
- Monsieur le Préfet de l'Oise
- Monsieur le Conseiller Général, Maire de Nogent-sur-Oise
- et les Membres du Conseil Municipal

8 h. 30 Gymnase de l'Obier : Renouveaulement du Serment de Jumelage

9 h. 00 Inauguration de la Crèche et du Groupe Scolaire des Granges

14 h. 15 Stade de la Cité : Match Amical de Foot-ball NOGENT-GERSTHOFEN



Une coopération qui se concrétise chaque année par des échanges entre jeunes

C'était l'un des objectifs premiers de ce jumelage, rappelé dans la toute première correspondance entre les maires français et allemands : " un jumelage qui permette un mélange d'idées, une meilleure connaissance des hommes et un échange permanent de jeunes".

C'est un objectif réalisé, avec des échanges entre jeunes nogentais et jeunes gersthofers qui ont lieu chaque année depuis 1972. L'occasion de découvrir la culture d'un autre pays, de s'exercer à une autre langue et de tisser des liens durables au-delà des frontières.



Les premiers artisans du jumelage
fêtent le 15^e anniversaire.



Les anniversaires de jumelage entre les 2 villes ont toujours donné lieu à de grandes fêtes et de grandes célébrations officielles. Zoom notamment sur les 20 ans et 40 ans de jumelages.

1990 : 20 ans



2010 : 40 ans

Jean-François Dardenne ayant succédé à Claude Brunet en 2008, il reprend le flambeau de cette longue amitié avec Gersthofen à l'occasion notamment des 40 ans de jumelage en 2010, à Gersthofen tout d'abord en signant le renouvellement du serment de jumelage.



À l'occasion de la fête des 40 ans de jumelage à Nogent-sur-Oise, la Ville inaugure le désormais Parvis Gersthofen.



2025 : 55 ans

ET MAINTENANT, PLACE À LA CÉLÉBRATION DES 55 ANS DE JUMELAGE AVEC GERSTHOFEN

Du 29 mai au 2 juin, la Ville de Nogent-sur-Oise est en fête et célèbre la coopération internationale et la paix entre les peuples en recevant l'ensemble de ses villes jumelées et en renouvelant le serment de jumelage avec la Ville de Gersthofen. À l'occasion de ce week-end de festivités internationales, l'arbre de Mai sera inauguré samedi 31 mai à 10h dans le parc de l'Hôtel de Ville.

LE GROUPE SCOLAIRE DE L'OBIER CHANGE DE NOM ET DEVIENT GROUPE SCOLAIRE CLAUDE BRUNET, EN PRÉSENCE UNE FOIS ENCORE DES AMIS DE GERSTHOFEN

Inauguré en 1970, en présence des amis de Gersthofen, le groupe scolaire de l'Obier s'apprête à changer de nom et à s'intituler désormais Groupe Scolaire Claude Brunet, en présence à nouveau des Allemands de Gersthofen à l'occasion des 55 ans de jumelage, et en mémoire du Maire Honoraire Claude Brunet.

Les origines du groupe scolaire

La construction du Groupe Scolaire (avec logements de fonction et gymnase) a lieu entre avril 1968 et septembre 1969 sous le mandat de Georges Lenne.

L'inauguration officielle du groupe scolaire date du 9 mai 1970, même jour que le serment de jumelage Nogent – Gersthofen (qui est signé dans le gymnase de l'Obier, fraîchement inauguré).

L'extension du bâtiment

L'extension de la maternelle de l'Obier a lieu sous le mandat de Monsieur le Maire Claude Brunet entre septembre 1988 et juin 1989.

L'achèvement des travaux date du 17 juin 1989. L'inauguration a lieu le 4 septembre 1989, jour de la rentrée des enseignants.

Inauguration à la maternelle des Obiers

Nous étions nombreux le lundi 4 septembre à l'école maternelle des Obiers pour l'inauguration des deux nouvelles salles, en présence de Monsieur le Maire et de M. Leblond, nouvel inspec-

teur départemental de l'Education Nationale en poste à Nogent. L'école compte donc maintenant 7 classes.

Cette extension de la construction permet ainsi d'accueillir les enfants du secteur nés en 1986 et offre à tous ceux qui la fréquentent un nouvel espace pour des activités de lecture, des séances de marionnettes, des auditions de musique, la salle de jeux se trouvant désormais réservée à des exercices de motricité.

S. BOURGINE

notre nouveau groupe scolaire



Inauguration du Groupe Scolaire de l'OBIER, par le Ministre SAUMEL. (Photo LE PASTEUR LIBRE)

Après la cérémonie de jumelage, nous avons inauguré officiellement le 9 mai dernier, à 10 h, le premier Groupe Scolaire de la Z.U.P. dénommé l'OBIER du nom du lieu-dit d'après les plus anciens documents connus. La cérémonie a revêtu un caractère exceptionnel, puisque place sous la présidence effective de M. BAUMEL, Ministre, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, avec la présence de M. le Préfet, de M. le Sous-Préfet, de M. QUENTIER, Député de la Circonscription, de MM. BOUQUEREL, DUBOIS et NATALI, Sénateurs de l'Oise et de beaucoup d'autres personnalités.

C'est un insigne honneur pour notre Ville dira le Maire au Ministre, que votre présence à NOGENT qui ne pouvait s'enorgueillir jusqu'à aujourd'hui, d'un tel intérêt marqué par un Ministre de la République.

Il rendra hommage aux artisans : hauts fonctionnaires, parlementaires, architecte, S.E.D.O., techniciens, entrepreneurs, personnel communal, et remerciera le personnel enseignant pour la compréhension qu'il a apportée dès la rentrée scolaire alors que le Groupe n'était pas complètement terminé. Il parlera aussi des limites contributives de ses concitoyens, du prochain groupe nécessaire et de ses annexes, ainsi que des établissements qui manquent dans le District : I.U.T., Lycée, C.E.T., C.E.S., C.F.P.A.

Dans sa réponse, le Ministre approuvant les réflexions du Maire sur le problème de l'enseignement, brossera un tableau de la situation scolaire, évoquera les problèmes généraux de l'agglomération, et dira sa confiance dans l'avenir par le travail des Français et particulièrement dans celui des Nogentais.

Evoquant le jumelage, il dit que la notion de l'Europe s'apprend dès l'école. La visite qui suivit, permit d'apprécier l'agencement et le caractère fonctionnel des locaux, 21 classes dont 5 Maternelles, ces dernières dotées d'une salle de jeu assez originale.

L'opinion flatteuse des officiels fut partagée par nos hôtes étrangers et par la population qui répondit avec enthousiasme à l'invitation qui lui en avait été faite.

Il n'y eut pas de fausses notes et les chants et danses des enfants qui clôturèrent la cérémonie furent des plus appréciés.

« Une réalisation qui fait honneur à NOGENT », conclura M. le Préfet.

Bulletin municipal de 1970

VILLE de NOGENT S/OISE
CEREMONIES de JUMELAGE et d'INAUGURATION du GROUPE SCOLAIRE de l'OBIER
9 et 10 MAI 1970
PROGRAMME

VENDREDI 8 MAI 1970

21 H 00 - Place de la Mairie :
Accueil de la délégation allemande
Sérenade par les "Amis Rénas"

SAMEDI 9 MAI 1970

8 H 45 - Place de la Mairie :
Défilé par la Musique de la Gendarmerie Mobile - rue du Gl de Gaulle & Pâlisherbe
9 H 00 - Groupe scolaire de l'Obier (rue Pâlisherbe) :
Accueil des personnalités par le Conseil Municipal
9 H 15 - Gymnase de l'Obier :
Cérémonie de Jumelage sous la présidence de Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne avec la participation de la Chorale de GERSTHOFEN.
10 H 30 - Inauguration du Groupe Scolaire de l'Obier sous la présidence de Monsieur le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, avec la participation de la Musique de la Gendarmerie Mobile.
11 H 00 - Gymnase de l'Obier :
Chants par les enfants de l'Ecole
Finale par la Musique de la Gendarmerie Mobile
La Population est invitée cordialement à ces cérémonies et ensuite à la visite du Groupe Scolaire.

16 H 00 - Place Burton :
Sous le Marché Couvert, CONCERT par la Musique de la Gendarmerie Mobile
Rue Jean de la Fontaine :
15 H 30 Départ du "Prix du Jumelage" organisé par le C.G.N.V.
17 H 30 - Rue Jean de la Fontaine :
Arrivée de la Course Cycliste

18 H 00 - COLLOQUES POPULAIRES
2e Mairie : sur les activités culturelles
Au Gymnase de l'Obier : sur l'Administration communale, la vie sociale et économique
Au Foyer de Jeunes Travailleuses : sur la Jeunesse et l'Ecole.
21 H 00 - Foyer de Jeunes Travailleuses :
Chants par la Chorale de GERSTHOFEN.

Les personnes intéressées sont cordialement invitées à ces cérémonies et aux colloques auxquelles elles devraient participer directement.

Bulletin municipal de 1984

Il était donc tout naturel, à l'occasion du week-end de renouvellement du Serment de jumelage avec Gersthofen, d'inaugurer la nouvelle dénomination de ce bâtiment scolaire et d'honorer la mémoire du Maire honoraire Claude Brunet qui avait initié l'extension de ce lieu et qui avait beaucoup agi pour l'éducation, notamment en tant que Conseiller Général avec une délégation pour le scolaire.

Programme des 9 et 10 mai 1970 : cérémonie de jumelage et inauguration du Groupe scolaire de l'Obier

FÊTONS L'AMITIÉ INTERNATIONALE ENTRE NOGENT-SUR-OISE ET SES VILLES JUMELLES

Si le premier lien d'amitié au delà des frontières s'est noué il y a 55 ans avec Gersthofen en Allemagne, depuis, la Ville de Nogent-sur-Oise a créé d'autres liens de coopérations internationales.

Gersthofen, Allemagne

Ville jumelée depuis 1969

622 KM



Beverley, Angleterre

Ville jumelée depuis 1997

Beverley, une ville du Yorkshire, compte 29 000 habitants.

Nogent-sur-Oise et Beverley officialisent leur jumelage en 1997. Signature du serment de jumelage le 30 juin 1997 à Beverley, le 2 mai 1998 à Nogent-sur-Oise.

547 KM



Camp d'Aïda, Cisjordanie

Jumelage depuis 2009

Camp de réfugiés palestinien situé en Cisjordanie, à deux kilomètres au nord de Bethléem, le camp d'Aïda compte environ 5000 habitants.

Les deux entités ont signé leur jumelage le 20 juin 2009 à Nogent-sur-Oise.

3333 KM



1417 KM

Kraśnik, Pologne

Ville jumelée depuis 1997

Kraśnik est une ville de la Province de Lublin en Pologne, qui abrite environ 35 000 habitants.

C'est en 2005 que les deux villes signent leur serment de jumelage, le 8 février à Krasnik, le 1^{er} octobre à Nogent-sur-Oise.

À l'Est du nouveau!

Le maire de Krasnik, charmante ville polonaise, a été reçu par la municipalité le 8 février afin de lier un premier contact. La perspective d'un jumelage semble bien engagée.

M. Piotr CUBINSKI, maire, accompagné de M^{me} Beata NIESCIORUK, traductrice, ont visiblement apprécié l'accueil qui leur a été réservé à l'Hôtel de Ville.

Entouré d'élus, de responsables de service et des représentants des associations de jumelage, que ce rapprochement avec la Pologne constituait une suite logique de l'Histoire. En effet,



De gauche à droite : M. Piotr CUBINSKI, maire de Krasnik.

888 KM

Fucecchio, Italie

Ville jumelée depuis 2014

Fucecchio est une ville italienne située près de Florence en Toscane. Elle compte 22 000 habitants. Signature, le 26 avril 2014 à Nogent-sur-Oise, et le 17 Avril 2015 à Fucecchio, des Serments de jumelage.



4946 KM

Fomopéa, Cameroun

Coopération décentralisée depuis 2010

Fomopéa est un village du Cameroun situé dans l'arrondissement de Fokoué, le département de la Menoua et la Région de l'Ouest. C'est l'une des plus anciennes chefferies du pays Bamiléké. La ville de Nogent-sur-Oise et le village de Fomopéa ont signé une convention de coopération décentralisée le 23 octobre 2010 à Nogent-sur-Oise.





Sport

LA CÉLÉBRATION DU SPORT ET DE L'INCLUSION AVEC LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Du 25 mars au 4 avril, le Service des Sports a participé à la Semaine Olympique et Paralympique, un événement phare qui met en lumière les valeurs du sport, de l'inclusion et de la solidarité. Cette initiative nationale vise à sensibiliser les jeunes aux bienfaits du sport et à encourager la pratique d'activités physiques pour tous.

Au programme de cette semaine exceptionnelle, les CP et CE1 de toutes les écoles ont participé à des activités variées au Gymnasion, permettant aux participants de découvrir différentes disciplines sportives. L'un des objectifs de cette semaine est de promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde du sport. Des activités adaptées ont été mises en place,

permettant à chacun, quel que soit son niveau (ou ses capacités), de participer et de se dépasser.

La Semaine Olympique et Paralympique est l'occasion parfaite de se rassembler autour des valeurs sportives et de célébrer la diversité !

Du 17 au 21 juin, les élèves du CE2 au CM2 de toutes les écoles participeront aux Journées Olympiques.

Sport

LA COMPAGNIE DE TIR À L'ARC À L'HONNEUR

La compagnie d'arc de Nogent-sur-Oise, créée en 1824, s'inscrit dans la pratique traditionnelle, sportive, moderne, et de loisir du tir à l'arc. Elle participe à des compétitions officielles en salle à 18 m et en extérieur à 50 m et 90 m.

L'association est impliquée dans l'inclusion des personnes présentant un handicap, ou issues de milieux défavorisés mais aussi dans la vie de la ville, en donnant accès à cette discipline aux écoliers et aux jeunes de "l'École Municipale des Sports"

La compagnie compte dans ses rangs des archers émérites :

- Une arbitre qui a participé à l'arbitrage aux Jeux Paralympiques de Paris 2024
- Championne de l'Oise 2023-2024
- Champion de l'Oise 2024-2025 (tir en salle)
- Vice-champion des Hauts-de-France 2024-2025 (tir en salle)
- Champion de France para-tir à l'arc en salle 2023-2024
- Double Champion de France para-tir à l'arc en extérieur 2022-2023 et 2023-2024
- Par équipe, championne de la Ronde du Beauvais 2024-2025

Notons également que l'un des archers de la Compagnie a décroché la médaille d'argent aux Jeux Olympiques d'Anvers en 1920.

**Se rendre
sur le site internet
de la Compagnie**



Les 22 et 23 mars 2025, la compagnie a organisé les tirs traditionnels entre ses archers pour désigner le meilleur archer par catégorie d'âge :



Anton, 11 ans, après avoir été « Pierrot » l'an dernier, s'est distingué en devenant « Roitelet 2025 » ;



Lucie a remporté quant à elle le titre de « Reine 2025 ». Première en France, la Compagnie organisera au mois de mai, ce tir traditionnel de l'abat oiseau parmi ses six para-archers, pour désigner "l'Handi Roy" de la saison 2024-2025.



Culture

PRÉPAREZ-VOUS POUR UN WEEK-END FESTIF !

Les 7 et 8 juin prochains, l'Espace Culturel du Château des Rochers vibrera au rythme de la musique avec le Nogent Legend Festival. Cette troisième édition promet d'être mémorable.

Les passionnés de rock et de reggae se rassembleront pour célébrer la musique.

Que vous soyez fan de riffs puissants ou de rythmes envoûtants, il y en aura pour tous les goûts. "Goûroôts" le tribute de Bob Marley nous fera l'honneur de sa présence. Seront aussi présents "Sunny Ride", "The Gyppo Loggers", "Liane Edwards" et les "Vinyls".

En plus des concerts, le festival proposera une ambiance chaleureuse et conviviale, avec des stands, un show bike & car* et un espace restauration. [*spectacle de moto et voiture]

L'entrée est gratuite, une belle occasion pour les familles, les amis et les mélomanes de se rassembler et de partager des moments inoubliables autour de la musique.

INVITEZ VOS VOISINS : PARTAGEZ UN MOMENT CONVIVIAL ENSEMBLE !

Le vendredi 23 mai, profitez d'un moment convivial avec vos voisins et les habitants de votre quartier.

La Ville vous accompagne pour l'événement "Invitez vos voisins". Besoin de tables, chaises, barrières ou encore d'un arrêté municipal d'occupation du domaine public ? Faites votre demande avant le lundi 12 mai à l'Hôtel de Ville.

Le 23 mai, plus que jamais, c'est l'occasion de chaleureuses retrouvailles et de moments de convivialité entre voisins. Apportez vos spécialités culinaires, votre plus beau sourire et profitez de ce beau moment entre voisins !



Culture

LES COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



Cinéma

« Le Comte de Monte-Cristo » de Alexandre de La Patellière et Matthieu Delaporte.

Edmond Dantès est arrêté pour un crime qu'il n'a pas commis. Après quatorze ans de détention, il revient sous l'identité du comte de Monte-Cristo pour se venger.



Livre jeunesse

« Voro : le secret des trois rois » de Janne Kukkonen et Kévin Bazot

Lilya a été introduite dans la guilde des voleurs par son ami Seamus. La jeune fille se retrouve confrontée à une lutte ancestrale entre trois rois.



Livre adulte

« Descendre vers la mer » de Isabelle Blochet.

Un père de famille ne supporte pas que l'une de ses trois filles abandonne ses leçons de piano. La plus jeune des sœurs observe ce père sensible et fantasque mais colérique qui s'éloigne inexorablement de sa famille...



Cinéma

« La vie de ma mère » de Julien Carpentier

Pierre, voit sa vie basculer lorsque sa mère, fantasque et excessive, débarque dans sa vie après deux ans sans se voir. Leurs retrouvailles, aussi inattendues qu'explosives, vont transformer Pierre et Judith à jamais.

Découverte

VINCENT GUILLIER

TYPOGRAPHE PASSIONNÉ ET PASSIONNANT

Vincent Guillier est un amoureux des langues, des mots et des livres. **Si libraire a été son premier métier, depuis 10 ans il est imprimeur-typographe. En 2014, il a créé sa maison d'édition « Voix de Garage », un nom original mais porteur de sens : son imprimerie se trouve dans son garage à Nogent-sur-Oise.** Vincent a la particularité d'exercer son métier avec des machines anciennes, parfois tombées dans l'oubli et nécessitant un réel savoir-faire. Ces machines lui ont été transmises par d'autres imprimeurs pour qu'elles continuent de fonctionner. Sa maison d'édition compte environ une cinquantaine de titres dans son catalogue. Rencontre avec cet imprimeur passionné.

Pouvez-vous nous présenter votre métier ?

Proche des livres et de la façon dont on les fabrique, j'ai suivi avec intérêt le développement et le déclin de l'imprimerie en France.

J'ai appris ce métier sur le tas avec des vieux imprimeurs qui ont souhaité me transmettre "les trucs et astuces" du métier.

"Heureux qui comme Ulysse n'a pas d'ordinateur" pourrait être parfois ma devise. J'ai toujours détesté les ordinateurs et le développement du numérique m'a toujours fait craindre le pire... Le réel pour moi est dans la matière des choses concrètes que l'on peut maîtriser avec son corps et son esprit. C'est pour moi le plus beau métier du monde.

D'où vous est venue cette envie d'utiliser ces machines ?

Ces machines ont bien souvent été mises à la casse. Toutefois ces machines étaient conçues pour durer et fonctionnaient sans électricité à la seule force des bras des imprimeurs. Je me suis dit qu'il y avait là quelque chose à faire après avoir rencontré quelques imprimeurs en France qui continuent de les utiliser.

Pourquoi utiliser ces machines anciennes ?

Utiliser ces machines est pour moi une forme de non-conformisme et de liberté pour réussir à faire des livres de la façon la plus soignée possible. Je fais cela aussi dans



le but de transmettre des savoirs pluriséculaires à tous ceux qui comprendront que c'est justement par ces techniques nobles que l'anthropocène trouvera son salut et tous les moyens de préserver notre environnement. Actuellement, je travaille à fabriquer des encres avec des produits naturels. Il est tout à fait possible de produire des objets respectueux de notre environnement. L'imprimerie existe depuis le haut

moyen-âge dans beaucoup de pays en Chine, en Inde, au Tibet... et finalement en Europe. C'est le caractère universel de ces machines qui m'a donné envie de les utiliser.

UTILISER CES
MACHINES **EST**
POUR MOI UNE
FORME DE NON-
CONFORMISME ET
DE LIBERTÉ

Le 31 août, nous aurons l'honneur de recevoir Vincent à l'occasion d'Un Dimanche à la Campagne. Vincent nous présentera une presse minerve à platine de 1875 : véritable bijou dans le domaine de l'impression. Les personnes qui viendront à sa rencontre pourront choisir des formes à imprimer et actionner eux-mêmes cette presse et qui sait... avoir envie d'en remettre une en état pour imprimer.

Éducation UN LIVRE POUR CHAQUE ÉCOLIER

Comme chaque année, **tous les écoliers nogentais ont eu le plaisir de recevoir un livre offert par la Ville.** Les élus nogentais se sont déplacés dans tous les groupes scolaires pour assurer la distribution de ces livres. Cette initiative vise à encourager la lecture et à éveiller la curiosité des plus jeunes. Chaque livre est une porte ouverte sur de nouvelles aventures, des connaissances et des rêves à réaliser.



Périscolaire

UNE NOUVELLE RESTAURATION SCOLAIRE POUR LES ÉLÈVES DU GROUPE SCOLAIRE CLAUDE BRUNET

Comme annoncé dans l'éditorial de Monsieur le Maire dans le magazine municipal de mars dernier, **les locaux de l'ancienne résidence Saint-Exupéry ont été réaménagés en Restauration Scolaire.** Nouvelle cuisine, chambre froide, espace plonge... Depuis le 22 avril, les agents de restauration et les enfants des écoles maternelles et élémentaires Claude Brunet (anciennement Obier), peuvent profiter pleinement de ce nouvel équipement.

Cette nouvelle restauration permet d'accueillir environ 160 enfants et fluidifier le fonctionnement des autres restaurations. Le petit nombre de convives permet un service à table et non en self. **Les enfants peuvent se détendre et faire plus d'activités tandis que les agents travaillent dans un climat plus détendu.**

Éducation

LES JEUNES DE L'UNIVERSITÉ DES ENFANTS S'INITIENT À LA LANGUE DES SIGNES

Dans le cadre de la promotion de l'inclusion et de la diversité, un atelier d'initiation à la Langue des Signes Française (LSF) est proposé aux jeunes de l'Université des Enfants.

La langue des signes est un moyen essentiel de communication pour les personnes sourdes et malentendantes. En apprenant les bases, **les enfants développent des compétences linguistiques, mais ils acquièrent également une meilleure compréhension et un respect pour les différences culturelles.** Cela favorise l'empathie et l'ouverture d'esprit dès le plus jeune âge.

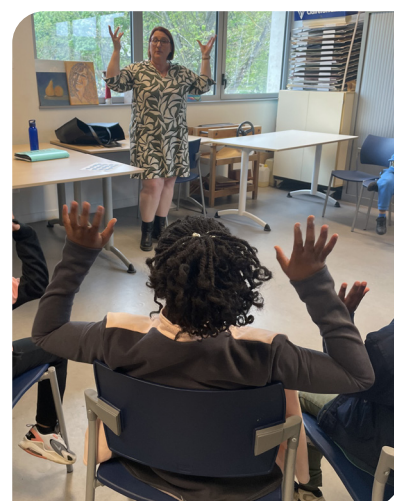
Les ateliers sont animés par une inter-

venante expérimentée, Dominique Vaille, fondatrice de l'association « La clef des signes », passionnée par la langue des signes et l'enseignement.

Au programme :

- Contes en langue des signes
- Apprendre la politesse
- Ateliers express avec jeux de cartes
- Séances de "Chansigne"
- Ateliers de présentation.

Ces ateliers représentent une belle opportunité pour les enfants en Périscolaire d'apprendre tout en s'amusant, et en favorisant l'inclusion et le respect des différences.



Séniors

OGÉNIE, LE SITE POUR LE LIEN SOCIAL DES SÉNIORS !

Ogénie et le Département de l'Oise œuvrent ensemble pour lutter contre l'isolement des séniors. Ce programme favorise la mise en relation des séniors avec les structures engagées pour le lien social à proximité de chez eux.

Sur le site Internet "Ogenie.fr", les séniors ont la possibilité de découvrir les activités organisées autour de chez eux. Ainsi, ce sont actuellement 119 structures dans l'Oise qui se sont inscrites afin de proposer leurs activités aux séniors.

Les utilisateurs accèdent facilement à ces activités via un moteur de recherche permettant de filtrer les résultats selon la proximité géographique, la thématique, l'accessibilité, etc. Retrouvez plus de 480 activités sur l'espace départemental de l'Oise, toutes ludiques et adaptées aux séniors.

Sur **Ogenie.fr**, les séniors et leur entourage peuvent être aidés pour faire face à une situation de solitude ou d'isolement.

Leurs réponses sont envoyées à un acteur socio-professionnel de proximité identifié par le Département. Celui-ci prend ensuite contact par téléphone avec les demandeurs, échange avec eux, détermine leurs besoins et identifie des solutions adaptées à leur situation.

<https://ogenie.fr>



PRENEZ DATE POUR LE PROCHAIN SALON DE LA 2^e JEUNESSE

Le CCAS vous invite au 3^e salon de la deuxième jeunesse le **vendredi 23 mai 2025** à l'Espace Culturel du Château des Rochers de 10h à 19h.

À cette occasion, venez découvrir l'ensemble des dispositifs destinés aux 50 ans et plus. 40 stands et ateliers autour du bien-être et de la santé animeront ce forum.

Prévention

PLAN CANICULE : PROTÉGER LES PLUS VULNÉRABLES

La Ville reconduit son Plan Canicule. **Il débutera le 1^{er} juin 2025 et s'étendra jusqu'au 15 septembre 2025. Il s'agit de recenser et d'anticiper les éventuels épisodes de canicule pour protéger au mieux les personnes les plus fragiles ou isolées.**

Les Nogentais-es de plus de 65 ans et/ou en situation de handicap qui le souhaitent, peuvent bénéficier de ce service ; ceci permettra d'effectuer une veille téléphonique et des visites à domicile pour les plus vulnérables. Il s'agit d'un service gratuit et d'une démarche volontaire.

Comment s'inscrire ? :

- soit déposer le coupon réponse ci-dessous au Pôle Séniors, Résidence « le Coteau des Coquelicots », 30 avenue Saint-Exupéry,
 - soit contacter le Pôle Séniors, par téléphone, si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer.
- Pour tout renseignement complémentaire sur ce dispositif, **vous pouvez contacter le Pôle Séniors** au **06 20 68 50 16** ou envoyer un mail à **rpa@nogentsuroise.fr**

Coupon-réponse à retourner au CCAS le plus tôt possible

Personne 1

Nom : _____
 Prénom : _____
 Date de naissance : _____
 Adresse : _____

 Téléphone : _____
 Courriel : _____
 Personne à prévenir en cas de besoin : _____

- ☐ Je suis âgé(e) de plus de 65 ans
☐ Je suis en situation de handicap (AAH, PCH, carte d'invalidité, RQTH)

Personne 2

Nom : _____
 Prénom : _____
 Date de naissance : _____
 Adresse : _____

 Téléphone : _____
 Courriel : _____
 Personne à prévenir en cas de besoin : _____

- ☐ Je suis âgé(e) de plus de 65 ans
☐ Je suis en situation de handicap (AAH, PCH, carte d'invalidité, RQTH)

Santé

LA SANTÉ MENTALE, UN ENJEU MAJEUR POUR LE CCAS

La question de la santé mentale devient un enjeu majeur de santé publique. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la santé mentale correspond à « un état de bien-être dans lequel une personne peut réaliser son potentiel, affronter les défis du quotidien, travailler de manière productive et s'épanouir dans sa communauté. »

Tous les âges de la vie sont concernés. Il faut donc prendre soin de sa santé mentale de l'enfance au grand âge.

La ville et son CCAS sont particulièrement attachés à répondre aux enjeux de la santé mentale. Et pour ce faire, de nombreuses actions sont menées et des dispositifs sont à l'œuvre en direction de tous les nogentais.

Le pôle seniors propose des animations (ateliers mémoire, socioesthétique, médiation animale, chorale...) et met en place des actions plus ciblées comme la présence d'une sophrologue à la résidence autonomie "Le Coteau des Coquelicots" et d'une psychologue auprès des participants du "Cercle des Aidants".

Pour les enfants, des prises en charge adaptées permettent de les aider lorsqu'ils rencontrent des difficultés importantes dans leur vie quotidienne. Des intervenants les accueillent et les accompagnent. Ils proposent diverses actions comme de l'art-thérapie, des bilans neuropsychologiques, de la psychomotricité, de la dramathérapie, du soutien, de l'écoute, de la remotivation, ou encore des ateliers équilibre alimentaire pour lutter contre l'obésité chez les jeunes.

Enfin, le pôle "Sport, Santé, Bien-être" s'attelle à promouvoir tout un panel d'animations autour du sport, de l'alimentation et de la nutrition. Le CCAS propose des marches régulières sur des parcours adaptés en fonction des capacités de mobilité des participants ou encore des ateliers "cuisine" collectifs permettant de retrouver l'équilibre alimentaire et le plaisir de se nourrir en interagissant avec le groupe.

Pour le bien-être mental et émotionnel des nogentais et des nogentais, la ville et son CCAS se multiplient pour améliorer la qualité de vie, combattre la solitude, entretenir le lien social pour se sentir en adéquation avec soi-même et son environnement.



Sortie

DÉJEUNER DANSANT À WANCOURT

La ville de Nogent-sur-Oise et le CCAS ont le plaisir de vous convier à un déjeuner dansant dans le Pas-de-Calais, à Wancourt. **C'est dans un cadre chaleureux, bucolique et authentique que le Domaine des Cascades vous accueillera pour partager de bons moments.** Une escale d'une heure à Arras est proposée afin de découvrir ou redécouvrir cette ville historique (jour de marché sur la petite place).

Vous avez plus de 65 ans et souhaitez y participer, **inscrivez-vous à la Résidence Autonomie « Le Coteau des Coquelicots » avant le 20 mai 2025** (voir contact ci-dessous). Une invitation vous sera remise lors de votre inscription.

4 dates sont programmées :

Les mercredis 4, 11, 18 et 25 juin 2025 (transport en car)

CONTACT :

Pôle Seniors
R.A. "Le Coteau des Coquelicots"

06 20 68 50 16

rpa@nogentsuroise.fr

Accueil : de 9h à 12h et de 14h à 16h



Coupon réponse à présenter à la Résidence avant le 20 mai.

L'inscription sera finalisée sur place : se présenter avec un titre d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Attention : places limitées !

Merci de cocher la date retenue :

- ☐ Mercredi 4 juin
- ☐ Mercredi 11 juin
- ☐ Mercredi 18 juin
- ☐ Mercredi 25 juin

Mme _____ Née le : _____

M. _____ Né le : _____

Adresse _____

Tel 1 : _____

Tel 2 : _____

☐ **Se rendra directement au Marché Couvert pour 8h50**
ou

☐ **Prendra la navette à l'arrêt (départ à partir de 8h) :**

Circuit 1

- ☐ Château des Rochers
- ☐ Gymnasion
- ☐ Rue Jean Jaurès
- ☐ Fonds de Nogent
- ☐ « Les coteaux »
Bld de Coubertin
- ☐ Avenue St Exupéry
- ☐ Rue Gambetta (LIDL)

Circuit 2

- ☐ rue Roland Vachette
(le Lech)
- ☐ Place de la République
- ☐ Saint-Just
- ☐ Ehpap St Vincent
- ☐ École Carnot
- ☐ Avenue C. Péroche
(arrêt Démagnez)

Vie municipale

NICOLAS PROMSY, NOUVEAU MAIRE-ADJOINT



"Nogentais depuis toujours, j'ai eu la chance de pouvoir m'investir et évoluer dans le monde associatif. Guidé par ma volonté d'œuvrer pour ma commune, j'ai intégré le Conseil municipal en 2020 après avoir rejoint la liste Nogent Naturellement conduite par Jean-François Dardenne.

Ces nouvelles responsabilités auxquelles j'ai accédé le 6 mars dernier sont exigeantes, je le sais, mais, après cinq années de vie municipale, quinze dans le milieu associatif nogentais et 27 ans à parcourir, ressentir et chérir notre ville, je me sens prêt à les assumer.

Je défends une vision de la ville où chacun, chacune, à tout âge, trouve sa place pour s'épanouir et se réaliser. Une ville où les habitants sont associés à la prise de décision et se sentent en capacité d'agir, de participer, de prendre leur part de "chose publique".

Vous pouvez compter sur moi pour encourager, soutenir et accompagner les initiatives citoyennes, associatives, entrepreneuriales et servir - à mon niveau - notre belle ville de Nogent-sur-Oise du mieux qu'il est possible ! "

Nicolas Promsy

Bien-vivre ensemble

ENTREtenir L'ÉTAT DE SON TROTTOIR, AMÉLIORER SON CADRE DE VIE

C'est un rappel chaque année pour améliorer le cadre de vie de tous les Nogentais. Chaque propriétaire doit s'assurer de l'entretien de sa partie de trottoir (délimité en vert sur le dessin n°2).

Cela comprend :

- Le nettoyage des feuilles mortes et détritux,
- Le désherbage (trottoir et caniveau),
- Le dégagement de la neige ou du verglas l'hiver,

- L'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

L'entretien du trottoir situé devant l'immeuble incombe au syndic de la propriété. Pour un immeuble où un seul propriétaire loue plusieurs logements, l'entretien du trottoir repose sur chacun des occupants, mais peut également être défini de manière conventionnelle.

1. LE DÉGAGEMENT DE LA NEIGE ET L'ÉPANDAGE DE SEL

Dégagement de la neige ou du verglas
Épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir



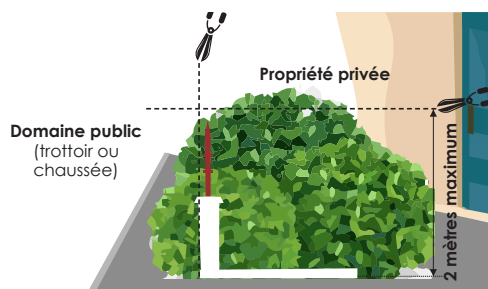
2. LE DÉSHERBAGE

Zone à entretenir par le propriétaire devant chez lui



Domaine public
Chaussée

3. L'OBLIGATION D'ÉLAGAGE



4. LE NETTOYAGE DES FEUILLES MORTES



Jeunesse

LES CONCOURS DE PLAIDOIRES, UNE ACTION PHARE DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME



Une démocratie vivante s'appuie sur une citoyenneté active. La Ligue des Droits de l'Homme (LDH) se donne pour mission de sensibiliser les jeunes à toutes les formes d'inégalités, de racismes et de discriminations afin de susciter et de promouvoir leur engagement pour la défense des droits fondamentaux. Les militantes et militants de la LDH, partout en France, interviennent auprès des enfants et des jeunes dans le cadre de différents projets, tels que les concours de plaidoires organisés chaque année sur de nombreux territoires avec des lycéennes et lycéens, et depuis peu auprès de certaines classes de collèges.

Le but du concours est de débattre avec les citoyennes et citoyens de demain, de leur donner à réfléchir sur la société d'aujourd'hui, et d'approfondir leur connaissance des droits fondamentaux.

À Nogent-sur-Oise, un concours a eu lieu au collège Herriot. **La finale départementale aura lieu le jeudi 15 mai 2025 à l'Espace Culturel du Château des Rochers, à partir de 10h pour la partie collège et 14h pour la partie lycée. Entrée libre.**



CIToyenneté

LES SAPEURS-POMPIERS DE NOGENT RECRUTENT

Les sapeurs-pompiers sont au cœur de l'action pour porter assistance à la population de notre territoire en cas d'urgence.

Être sapeur-pompier volontaire, c'est participer activement aux activités suivantes : Incendies, secours d'urgence aux personnes, accidents de la route, catastrophes naturelles, protection des animaux et des biens... Les missions sont variées et essentielles.

Les sapeurs-pompiers de Nogent et Montataire recrutent dès 17 ans et demi ! Aucune formation préalable n'est requise.

Pour intégrer un centre de secours il faut :

- Être âgé de 17 ans et demi.
- Jouir de ses droits civiques
- Être apte médicalement
- Avoir la nationalité d'un pays

européen ou titulaire d'un titre de séjour en cours de validité

Pour les plus jeunes

Le centre de secours recrute dès 14 ans pour former les futurs sapeurs-pompiers. Être jeune sapeur-pompier, c'est participer à des séquences de formations le samedi matin ou après-midi, participer à des cérémonies patriotiques et des compétitions sportives.

C'est une aventure humaine autour des valeurs de la république, de la vie en collectivité, de la cohésion et un tremplin vers un engagement fort au service de la population.

CANDIDATER :

Candidaturenso/mtt@sdis60.fr
03 44 27 36 00
03 44 74 47 70

Élection

VÉRIFIER SA SITUATION ÉLECTORALE

Vous avez déménagé récemment ? Pensez à vérifier que vous avez effectué votre changement d'adresse sur les listes électorales.

Pour effectuer votre changement d'adresse sur la commune, veuillez vous rendre en mairie ou nous faire parvenir par mail à l'adresse suivante dag@nogentsuroise.fr, un justificatif de domicile conforme daté de moins de 3 mois à vos noms et prénoms (facture, assurance habitation,...) ainsi que la copie de votre pièce d'identité ou passeport.

Vous pouvez également nous les faire parvenir par courrier à l'adresse de l'Hôtel de Ville, ser-

vice Administration Générale

Si vous avez déménagé hors de la commune, il suffit juste de vous rendre à la mairie de votre nouvelle commune de résidence mun(e) des mêmes documents.

Pour être sûr que votre inscription soit validée lors des prochaines élections, n'attendez pas le dernier moment et anticipez vos démarches le plus tôt possible !

Vérifiez
votre situation
électorale en
scannant ce
QR code



Retrouvez le CONSEIL MUNICIPAL

EN DIRECT



SUR FACEBOOK
@VILLEDENOGENTSUROISE.FR



CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2025

HÔTEL DE VILLE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Fonctionnement des Assemblées

- Maintien ou non de Monsieur Didier Caron dans ses fonctions d'adjoint au Maire
- Maintien ou non de Madame Badia Zrari dans ses fonctions d'adjointe
- Modification du nombre d'adjoints au Maire
- Indemnités des élus - Modification des taux de base
- Indemnités de fonction des élus - Application des majorations prévues à l'article L.2123-22 du CGCT
- Droit à la formation des élus municipaux

Relations Sociales

- Régime indemnitaire Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires des professeurs d'enseignement artistique
- Régime indemnitaire Indemnité de suivi et d'orientation des élèves

Patrimoine et Administration

- Transaction l'O Avenant n° 3 - Convention tripartite de portage immobilier et foncier pour la copropriété La Commanderie - CDC Habitat et ACSO
- Syndicat Mixte du Parc d'Activités Multi Sites de la Vallée de la Brèche - Délégation du droit de préemption urbain
- Ensemble immobilier situé au 150 Quai d'Amont

- Parc nature "Marais Monroy" Acquisition ensemble immobilier 30 rue du Paleron
- Acquisition - 45 avenue du 8 mai 1945
- Acquisition - Parcelle AK 191 p rue Désiré Véret

Scolaire et Périscolaire

- Convention relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le premier degré
- Nouvelle dénomination des écoles Obier maternelle et Obier élémentaire

Action Sociale

- Convention de gestion en flux 2024/2026 - 1001 VIES HABITAT

Culture et Relations Internationales

- Tarifs du Conservatoire Communal de Pratiques Musicales pour l'année scolaire 2025-2026

Finances

- Budget principal
- Compte de gestion 2024
- Budget principal
- Compte administratif 2024
- Centre Municipal de Santé
- Budget Annexe
- Compte de gestion 2024
- Compte administratif 2024

- Budget Principal affectation des résultats de 2024
- Constitution de provisions pour risques 2025
- Fiscalité 2025 - Vote des taux
- Nomenclature M57 Application de la fongibilité des crédits sur 2025
- Budget principal - Budget primitif 2025 Adoption
- Centre Municipal de santé - Adoption du budget Primitif 2025
- Subvention 2025 - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Participation 2025 au SICGENC

Vie Associative

- Subventions 2025 aux associations inférieures à 23 000 €
- Subventions aux associations 2025 (+ 23 000 €) - Conventions avec les associations
- Subventions aux associations :
 - Nogent Basket-Ball Club - NBBC
 - Nogent-sur-Oise Sports
 - Événements - NOSE
 - Union Sportive Nogent Football USNF
 - Comité d'œuvres Sociales - COS
 - "En Avant pour Nogent" - EAPN
 - Les Temps d'Art- LTA
 - Nogent/ Beverley
 - Team NSO
 - La Faïencerie
 - Association Nogentaise de l'Audiovisuel - ANA
 - Nogent Legend Festival
 - Événements - NLFE

✚ Vous pouvez retrouver l'intégralité du Conseil municipal sur www.nogentsuroise.fr ou auprès de l'Hôtel de Ville, sur demande écrite au 74, rue du Général de Gaulle ou au 03 44 66 30 30

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 19 MAI 2025

20h / Hôtel de Ville

NOGENT NATURELLEMENT

L'ÉQUIPE MUNICIPALE S'ÉTOFFE POUR LA DERNIÈRE ANNÉE DU MANDAT MUNICIPAL

Les six derniers mois ont été marqués pour notre équipe par des événements douloureux et imprévus : le décès en novembre 2024 de notre collègue et ami, Hervé Roberti, notre hyperactif premier adjoint, rouage essentiel du fonctionnement municipal. Quelques semaines plus tard, nous avons enregistré les démissions, rapidement acceptées par le Préfet de l'Oise, de deux maires-adjoints pour des raisons essentiellement liées au calendrier électoral et aux volontés de l'un et de l'autre de participer à la prochaine élection municipale de Mars 2026 selon une configuration nouvelle, établie par leurs soins.

Afin de faire face à ces départs, **des élu(e)s ont été sollicités afin de reprendre le flambeau, poursuivre et amplifier le travail tandis que d'autres ont élargi leurs domaines de responsabilités.** Il s'agit de :

- Nicolas Promsy a été élu maire-adjoint lors du conseil municipal de février. Il aura à cœur de promouvoir sa vision de la participation citoyenne et veillera à encourager les initiatives citoyennes et associatives en ce sens. Un article lui est dédié dans ce magazine. **Nicolas Promsy, c'est l'atout jeunesse de l'équipe !**

À l'issue du prochain conseil municipal (et sous réserve d'un vote de confirmation de la part des élus car telle est la loi de la démocratie) deux nouveaux maires-adjoints viendront compléter l'équipe. Il s'agit de :

- Imen Bouharb, qui prendra en charge l'action sociale et les solidarités. Elle supervisera le CCAS tout en gardant la main sur l'action qu'elle mène depuis le début du mandat relative aux aidants. **Imen Bouharb, c'est l'atout cœur de l'équipe !**

- Mokhtar Allouache, actuel conseiller municipal délégué aux situations d'urgence dans l'espace public et à ce titre très présent et très reconnu par nos concitoyens, verra sa responsabilité s'élargir à la gestion de tous les espaces publics et naturels sensibles de la Ville (parc Hébert, Mini forêt, Marais Monroy, Marché Couvert, Place des 3 Rois...). Sa présence permettra d'assurer la réactivité des services municipaux, et notamment les services techniques et la police municipale. **Mokhtar Allouache, c'est la carte efficacité au service de tous !**

D'autre part, il faut noter que **Patricia Richard** a ajouté l'urbanisme à ses nombreuses responsabilités tandis que **Sonia Viard** se concentre sur l'administration générale et que **Claude Robert** a pour sa part accepté la lourde charge de gérer les équipes techniques du C.R.M tout en demeurant l'élus à la sécurité des biens et des personnes.

Que chacune et chacun d'entre eux soient remercié(e)s pour leur implication dans la vie municipale au service de nos concitoyens. Restant à votre service,

Les élus du groupe majoritaire
Nogent Naturellement

NOGENT EN COMMUN

RESSAISISSONS-NOUS !

Le meurtre d'Aboubakar Cissé dans la mosquée de La Grand-Combe dans le Gard laisse très peu de place au doute quant aux motivations de l'assaillant. À travers ce crime raciste, c'est une religion tout entière qui a été visée.

Au-delà, c'est la communauté nationale qui se trouve dans son ensemble meurtrie.

Les propos glaçants du meurtrier illustrent à quel point la haine anti-musulmans peut armer le bras de criminels en puissance ou d'individus psychologiquement fragiles.

Tout comme hier pour les meurtres de Samuel Paty et Dominique Bernard ou pour les agressions antisémites, Ce sont l'intolérance, la xénophobie, le refus de la diversité qui motivent ces actes odieux.

La loi de 1905 qui fonde la laïcité proclame en premier lieu la liberté de conscience : « la République assure la liberté de conscience ». Elle a pour corollaire la liberté religieuse, la liberté d'exercice du culte et la non-discrimination entre les religions. Cette loi pose en second lieu le principe de la neutralité de l'état : « la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ».

Nous devons revenir à ce principe de laïcité qui affirme que nul n'est au-dessus de la loi commune mais que nul ne peut être discriminé ou agressé pour ses opinions.

Ce principe est régulièrement dévoyé par des responsables politiques ou des médias pour le transformer en une « laïcité antimusulmans », en contradiction totale avec la loi de 1905 qui affirme le respect des croyances.

Ce ciblage d'une partie des citoyens de la communauté nationale, usant des pires amalgames, n'a pour but que de diviser les citoyens entre eux.

Il permet d'éviter les sujets qui nous concernent tous quelles que soient nos croyances. Il est plus simple de cibler une partie de la population que de parler de pouvoir d'achat, de retraite, de l'état des services publics, de la santé, du chômage ...

Ressaisissons-nous !

Ceux qui véhiculent ces propos de haine ont du sang sur les mains. Nous ne devons plus accepter la banalisation des discours racistes.

Les élus du groupe
Nogent en commun
Loïc Pen, Lauriane Leriche, Patrice
Abran, Martine Cagnard, Pascal
Lambert.

DÉSIR DE CHANGEMENT

IMPÔT SUR LE REVENU

De 74 milliards prélevés en 2014, nous sommes passés à 79 milliards en 2018. Soit 5 milliards de plus en 5 ans. En 2023, c'est 109 milliards de recettes, soit 30 milliards de recettes en plus sur une période équivalente !

Le redressement des finances de la France ne se fera que par une baisse massive de la dépense publique !

INTÉRÊTS DE LA DETTE FRANÇAISE

Pour mémoire, les intérêts de la dette de la France constituent le deuxième poste de dépenses après les dépenses sociales.

En 2024, cette charge budgétaire était de 50,9 milliards soit 1,3 milliard de moins que ce qui était prévu dans la loi de finances initiale, qui évaluait son montant à 52,2 milliards.

Certes, ce n'est qu'une légère diminution, mais pour mieux se faire une idée des sommes en jeu.

1,3 milliard d'euros : c'est l'équivalent au budget du département des Alpes-Maritimes avec un million d'habitants.

On comprend mieux l'importance de l'autofinancement et que le recours à l'emprunt ne doit jamais être une facilité. Il doit être mesuré, pertinent et incontournable.

LE BUDGET 2025 DE NOTRE VILLE

Nous avons étudié avec soin les documents qui nous ont été transmis dans le but d'alimenter notre réflexion.

Le premier constat est que le cap du désendettement a été maintenu. Nous avons approuvé les engagements et la trajectoire qui étaient proposés.

En effet, après un pic qui frôlait les 23millions en 2019, l'endettement est déjà redescendu au niveau de 2015 ! C'est une belle performance et cette baisse de 4 millions de l'endettement n'est pas seulement vertigineuse, elle est aussi vertueuse car elle va permettre à la commune de faire face à de nouvelles dépenses notamment pour la voirie communale.

TRAVAUX DE VOIRIE

L'état de la voirie nécessite des travaux importants dans de nombreux secteurs de la ville. L'autofinancement de ces chantiers était possible en programmant les travaux sur plusieurs mois. Il nous a semblé plus raisonnable de grouper les interventions sur une courte période en ayant recours à un emprunt évalué seulement à 300 000 €.

Au vu des marges de manœuvre financières retrouvées, nous avons voté en faveur de cette solution, mesurée et pertinente.

Les élus du groupe
Désir De Changement



Commerce

UNE NOUVELLE CLINIQUE VÉTÉRAIRE INAUGURÉE RUE FAIDHERBE

Le 29 avril, nous avons eu le plaisir de participer à l'inauguration de la Clinique Vétérinaire des Rochers. Un nouvel établissement conçu pour prendre soin de nos animaux dans un cadre moderne et chaleureux.

Les Docteurs Farret et Nicolau sont des professionnels qualifiés, engagés à fournir des soins de qualité. Leur expertise et leur compassion garantissent un service exceptionnel pour nos compagnons à quatre pattes. Vous pourrez retrouver dans ce

tout nouveau cabinet, différentes prestations : Médecine générale, Chirurgie, radiologie, échographie, Phytothérapie, NACs, Ophtalmologie, Hospitalisation ou encore un service de laboratoire.

CONTACT :

Clinique Vétérinaire des Rochers
86, rue Faidherbe
60180 - Nogent-sur-Oise
03 10 45 53 90

Commerce

UNE BOULANGERIE ARTISANALE AU CŒUR DU QUARTIER SAINT-EXUPÉRY : UN PROJET FAMILIAL PROMETTEUR

Dans un quartier intergénérationnel en plein essor, avec l'arrivée récente de la Résidence Autonomie « Le Coteau des Coquelicots », trois frères, Abdallah, Noureddine et Hocine Mimene, souhaitent ouvrir une boulangerie artisanale, française et fait-maison, qui promet de devenir un véritable lieu de vie pour les habitants.

Forts de leur expérience dans le domaine de la boulangerie, ces entrepreneurs passionnés souhaitent allier leurs savoir-faire respectifs pour offrir des produits de qualité, frais et fabriqués sur place.

Ces trois frères "mettent la main à la pâte" grâce à leurs compétences variées, allant d'un boulanger tourier (spécialisé dans les pâtes feuilletées et les viennoiseries), un boulanger avec 23 ans d'expérience, et un

cuisinier issu de la gastronomie. Ces compétences permettront de créer une gamme de produits diversifiée et savoureuse. **La boulangerie proposera des viennoiseries maison, des pains au levain, des pâtisseries de qualité, une offre de restauration sur place, à des prix abordables.**

Les travaux de rénovation de l'espace sont prévus pour une durée de cinq semaines, avec une ouverture envisagée pour le dernier trimestre de 2025, sous réserve de l'approbation des organismes bancaires.

La boutique, située au 28 avenue Saint-Exupéry, d'une superficie de 170 m², sera conçue pour le confort des clients, avec un atelier de fabrication visible, permettant ainsi aux visiteurs d'admirer le travail des artisans.

MAI

Du 6 mai au 14 juin

Exposition photos
"Parenthèse (autrement, légèreté, froid, envol ...vie)"
de Fariborz Keyvani
Médiathèque / Accès libre
03 44 66 60 44

Dimanche 18 mai

Brocante à l'école Carnot
8h-18h / Ecole Carnot
Informations et inscriptions :
07 44 62 95 05
Association « Les petits ambassadeurs de Carnot »

Dimanche 18 mai

Récital Lyriquoise
16h / ECCR
Salles Vanelle et Delière
Plein tarif : 17 € / Tarif
adhérents Lyriquoise : 13 €
Gratuit pour les - 15 ans
lyriquoise@gmail.com

Jeudi 22 mai

Atelier :
Quest ce qu'on mange?
« Zoom sur les légumineuses »
simples, saines et délicieuses
En présence d'une
diététicienne.
14h-16h / CCAS
Places limitées
Inscription au CCAS
06 58 06 17 70

Vendredi 23 mai

Salon de la deuxième jeunesse - 3^e édition
Pour les 50 ans et +
Nutrition & Activité physique
10h-19h / Espace Culturel
du Château des Rochers
Entrée libre
03 44 66 41 20 / CCAS

Vendredi 23 mai

Don du sang
14h-18h / Salles Charpentier
et Bodrelot
0 800 109 900
dondusang.efs.sante.fr

Vendredi 23 mai

Invitez vos voisins
06 58 49 44 28
Service Citoyenneté

Samedi 24 mai

Concert en duo « Anaïs, à cœur et à cris »
16h / Médiathèque
03 44 66 60 44

Jeudi 29 mai**Randonnées****Carrefour - ARNV**

Inscription gratuite
8h-11h / Sur place : Parking
du Centre Commercial
Carrefour Creil - Saint-
Maximin
06 51 80 45 24
arn-nogentsuroise.fr

Samedi 31 mai
**Inauguration de l'arbre de
Mai à l'occasion des 55 ans
du jumelage avec la ville
allemande de Gersthofen**

10h / Parc de l'Hôtel de Ville
03 44 31 33 10
Accès libre

JUIN**Lundi 2 juin****Le cercle des aidants**

14h / Gymnasion
03 44 66 41 20

Mardi 3 juin**Atelier nutrition**

10h / Service Jeunesse
Sur le thème du diabète
06 41 03 65 92
afd60@gmail.com

Mardi 3 juin**Café mémoire**

14h30-16h30 / Bar du Saulcy
03 44 48 63 98
France Alzheimer

Mardi 3 juin
**Présentation officielle des
Boucles de l'Oise Junior
féminine et juniors au
Château des Rochers**

16h / ECCR
jljillet.animations@orange.fr
Association Nogent Sports
Événements

Dimanche 8 juin
**Journée d'Homage
aux Morts pour la France en
Indochine**

9h30 / Place de la
République
03 44 66 30 30

7 et 8 juin**Nogent Legend Festival**

Ouverture du public : 10h
Espace Culturel du
Château des Rochers
06 99 18 18 42

Dimanche 8 juin
**Brocante de l'AS Cheminots
de Creil/Nogent**

7h-18h / Stade des cheminots
Quartier Carnot
Rue Jean Baudez
06 79 08 98 73
06 59 67 40 76

Samedi 14 juin**Concert du conservatoire**

Solos, duos, trios et orchestre
19h30 / Espace Culturel du
Château des Rochers
Salle Charles Aznavour
Entrée libre
03 75 19 01 40
CCPM

**Lundi 16 juin****Café rencontre - Parkinson**

14h30 / Salle Charpentier
Accès libre et gratuit.
03 44 66 41 20

Mercredi 18 juin
**Commémoration
de l'Appel du Général
de Gaulle**

18h / Place de la République
03 44 66 30 30

Jeudi 26 juin**Atelier :****Quest ce qu'on mange?****«Le pain»**

14h-16h / CCAS
Place limitées
Inscription au CCAS
06 58 06 17 70

**Samedi 28* et
dimanche 29 juin**
**Les 60 km de marche
de l'Oise - 9^e édition**

Deux jours de marche
06 81 95 01 63
ARNV

LES DATES, HEURES ET LIEUX DES
ÉVÉNEMENTS SONT SUSCEPTIBLES
D'ÊTRE MODIFIÉS.

ENSEMBLE & SOLIDAIRES L'UNRPA VOUS PROPOSE...

VOS ACTIVITÉS ET SORTIES**Mardi 20 mai**

Sortie à Paris / Cimetière du Père Lachaise
COMPLET

Mardi 10 juin

Sortie journée champenoise
COMPLET

Mardi 30 septembre

Sortie PANORAMA BRUXELLES
COMPLET

Mardi 7 octobre

**Journée récréative à la Résidence
Autonomie le "Coteau des Coquelicots"**
9h - 17h Présentation de la collection de
confort, bien être. Apéritifs offerts par l'UNR-
PA, déjeuner, et Goûter.
Réservée aux adhérents et résidents / 10 €

VOYAGES 2025**Les Marchés de Noël Alsaciens****Déjeuner-spectacle au Royal Palace****Du 8 au 10 Décembre 2025****Séjour 3 jours / 2 nuits****Canaries / Ténérife****Du 11 au 18 octobre 2025**

8 jours / 7 nuits - Hôtel 4*
Formule tout compris

Thaïlande**Du 22 novembre au 3 décembre 2025**

12 jours / 9 nuits

*Programmes détaillés à retirer les
mercredis lors des permanences.
Adhésions 2025 : 20 € (accès aux
différentes activités proposées par l'UNRPA
et avantages de la Mutuelle CCMO)*

PROJETS VOYAGES 2026

- Pays bas fin mars
- Tunisie : fin mai début juin
- Croisière
- Crète : fin septembre
- Madrid : en 4 jours octobre
- Inde : novembre / décembre

CONTACT :

Ensemble & Solidaires UNRPA
41 avenue du 8 mai 1945
unrpa.60180nogent@gmail.com
03 44 74 65 88 - 06 28 60 09 58

Nogent LEGEND FESTIVAL



7 ET 8 JUIN 2025

NOGENT-SUR-OISE
ESPACE CULTUREL DU CHÂTEAU DES ROCHERS
OUVERTURE AU PUBLIC 10H

TRIBUTE BOB MARLEY
GOÛROÔTS

SUNNY RIDE

THE GYPPO LOGGERS
LIANE EDWARDS
LES VINYLs

ENTRÉE
GRATUITE

SHOW BIKE & CAR . AMBIANCE REGGAE ET ROCK
RESTAURATION . STANDS



CONTACT : 06 99 18 18 42



VILLE DE

Nogent
sur-Oise